

Pour diffusion immédiate

La Commission entame la session d'automne 2017 avec la nomination d'un nouveau commissaire

Québec, le 14 septembre 2017. – C'est avec enthousiasme que la présidente de la Commission, madame Murielle Lanciault, ainsi que l'ensemble du personnel ont accueilli monsieur Robert Kavanagh, qui est entré en fonction comme commissaire le 7 août dernier. Il a été nommé le 4 juillet 2017 par le Conseil des ministres pour un mandat de deux ans.

Monsieur Kavanagh a œuvré pendant de nombreuses années au sein de divers établissements d'enseignement supérieur, collégiaux ou universitaires, au Québec et ailleurs au Canada. D'abord professeur à l'École secondaire Kapuskasing en Ontario (1966-1968), puis à l'Université Concordia (1970-1973) en philosophie, il a ensuite occupé les postes de secrétaire exécutif et de doyen adjoint à l'École des études supérieures de l'Université Concordia (1984-1997). Entre 1997 et 2002, il a agi à titre de directeur exécutif et de directeur des études à la White Mountain Academy of the Arts en Ontario. Au cours des deux années suivantes, il a dirigé le Collège d'artisanat et de design du Nouveau-Brunswick. Entre 2006 et 2014, il a occupé le poste de directeur des études au Collège Dawson, puis celui de conseiller cadre jusqu'en 2016. Ces fonctions l'ont notamment amené à développer une grande expérience en évaluation de programme.

Monsieur Kavanagh est détenteur d'un doctorat en philosophie de l'Université Concordia, d'une maîtrise en philosophie de l'University of Western Ontario et d'un baccalauréat en philosophie de la Sir Wilfrid Laurier University.

Travaux prévus cet automne

L'équipe à laquelle se joint monsieur Kavanagh poursuivra durant l'automne 2017 les travaux inscrits à la planification annuelle de la Commission. Celle-ci effectuera notamment sept visites d'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges (SAQC), comme prévu au [calendrier du premier cycle d'audit](#), ainsi que deux visites relatives respectivement à l'évaluation de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes et à l'approche préalable à l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des nouveaux collèges.

Par ailleurs, une formation vient d'être offerte à des experts appelés à collaborer aux travaux d'évaluation. De plus, deux rencontres de formation SAQC seront données aux collèges qui déposeront leur rapport d'autoévaluation d'ici deux ans et

une rencontre de suivi se tiendra avec les collègues qui déposeront leur rapport dans une année.

Pour en connaître davantage sur les activités de la Commission ou pour vous abonner au bulletin de veille, visitez le www.ceec.gouv.qc.ca.

À propos de la Commission

Créée en 1993, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial est un organisme d'assurance qualité public et indépendant dont la mission est de contribuer au développement de la qualité de l'enseignement collégial et d'en témoigner. Elle exerce son mandat auprès de tous les établissements d'enseignement collégial auxquels s'applique le Règlement sur le régime des études collégiales, ce qui représente à ce jour 112 établissements.

- 30 -

Source :

Marie-Alexandra Fortin, responsable des communications

Courriel : marie-alexandra.fortin@ceec.gouv.qc.ca –Téléphone : 418 646-5812